

DOSSIER DE PRESSE

RESPECTONS
la Diversité
GRÂCE À L'ACTION
SOCIALE COMMUNE

WORLD SOCIAL WORK DAY
21ST MARCH 2023
#WSWD2023



JOURNÉE MONDIALE DU TRAVAIL SOCIAL

co-organisée par le
Comité local du travail social Réunion
et l'ARFIS OI / IRTS de La Réunion

21 mars 2023

SOMMAIRE

Journée mondiale du travail social

Programme à L'IRTS de La Réunion

Le Comité local du travail social de La Réunion

Intérêt pédagogique pour les futurs travailleurs sociaux de l'IRTS

Evolution du travail social (national et Réunion)

JOURNEE MONDIALE DU TRAVAIL SOCIAL

La Journée mondiale du travail social est née en 1983 au siège des Nations Unies à New York, à l'initiative de la Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux (FITS), à laquelle s'est jointe ensuite l'Association Internationale des Écoles de Travail Social (AIETS).



[Source : UNAFORIS - <https://www.unaforis.eu/rubriques/journee-mondiale-du-travail-social>]

Le Comité local du travail social de La Réunion et l'IRTS de La Réunion organisent conjointement la journée mondiale du travail social, édition 2023, sur la thématique :

« Respectons la diversité grâce à l'action sociale commune »

Cette journée d'envergure internationale est déclinée à La Réunion.

Cet évènement s'inscrit à la fois sur le territoire, avec l'implication forte du Comité local du travail social de La Réunion, mais également comme une séquence pédagogique pour la formation des futurs travailleurs sociaux à l'IRTS de La Réunion.

Les professionnels du social en activité à La Réunion seront représentés, ainsi que les personnes accompagnées et les futurs professionnels en formation à l'IRTS.

Ce mardi 21 mars, les professionnels de l'intervention sociale et étudiants du monde entier célèbreront cette journée et se réuniront pour réfléchir ensemble à l'avenir du travail social sous l'angle de la protection et de la promotion de la diversité, valeur intrinsèque de la profession.

En effet, « le travail social cherche à responsabiliser toutes les personnes et à promouvoir la solidarité entre les groupes sociaux et les communautés » en limitant l'exclusion sociale. Cette journée est destinée à valoriser l'engagement des professionnels de l'action sociale.

La Haute école en travail social de Fribourg (HETS) en Suisse, partenaire de cette journée mondiale, précise : « L'édition 2023 célèbrera les professions du social en tant que force

considérable pour demander le respect et défendre la diversité à travers les modalités de l'action sociale conjointe. »

Il sera question notamment de s'interroger sur nos représentations de la diversité mais aussi de comprendre en quoi les discriminations raciales, ethniques, de genre, liées à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la classe sociale ou la pauvreté augmentent les inégalités sociales et comment soutenir cette diversité pour le respect de chacun.

🔗 Pour en savoir plus sur la journée internationale du travail social

Célébrée dans le monde depuis 1983 à l'O.N.U. New-York et depuis 2012 à l'O.N.U. Genève, la Journée Internationale du Travail Social a pour mission de **souligner les réalisations du travail social, de rendre visible l'importance des services sociaux dans le futur des sociétés humaines, et de défendre la justice sociale et les droits humains.**

Depuis sa naissance la Journée Internationale du Travail Social poursuit les objectifs suivants :

▶ Renforcer la coopération, le partenariat, les contacts existants (ou en établir de nouveaux) avec les organisations des Nations Unies et des ONG internationales ;

▶ Diffuser des connaissances sur le travail social, ses valeurs, ses principes et ses méthodes (pratiques et théoriques) auprès des organisations des Nations Unies et d'ONG internationales

▶ Mettre en lumière les actions, les politiques et les réalisations en matière de travail social dans la poursuite d'objectifs communs ;

▶ Diffuser les connaissances sur les activités, buts, programmes et campagnes des Nations Unies auprès des travailleurs sociaux, des organisations de travail social et des écoles.

Source : ONU Genève – JITS 2023 – Note conceptuelle

https://www.hesge.ch/hets/sites/default/files/contribution/Actualites/Documents/note_conceptuelle_jits2023.pdf

PROGRAMME DE LA JOURNEE

8h00

Accueil café

Vie du Comité du travail social de La Réunion : Visite Exposition / Échanges avec les membres

8h30 à 9h00

Discours d'ouverture de la journée par la Directrice générale de l'ARFIS OI / IRTS Réunion

9h00 à 9h15

Présentation du Comité local du Travail Social de La Réunion

9h15 à 10h30

Table Ronde : « La diversité au sein du Comité local du Travail Social de La Réunion : ici, maintenant, demain... »

10h30 à 11h15

Échanges avec le public

13h00

Intervention de Madame Martine NOURRY

(sciences Po Paris / Militante associative)

13h30

Echanges / Débat

14h30

Partage d'expériences autour des techniques éducatives et du journal interculturel



LE COMITE LOCAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION

Un engagement du Département de La Réunion



- Suite à l'appel à manifestation du HCTS, le Conseil Départemental de La Réunion a candidaté et a été retenu pour piloter la création d'un CLTSDS.
- Créé en 2018, le Comité local du Travail Social de La Réunion est opérationnel depuis novembre 2019.
- Il est le seul CLTSDS outremer.

Une quarantaine de membres répartis au sein de 5 collèges

Des membres représentatifs des institutions, des associations, des organismes de formation des travailleurs sociaux, des personnes accompagnées/accueillies.

- Collège des Personnes accompagnées
- Collège des Professionnels de l'action sociale et médico-sociale
- Collège des Décideurs



- Collège des Organismes de formation et des Associations
- Collège des Experts thématiques

Une mobilisation plurielle

Depuis septembre 2019, cette mobilisation plurielle, cette diversité d'acteurs, démontre une réelle volonté des professionnels du social et des personnes accompagnées/accueillies :

- de mieux se connaître pour mieux se comprendre
- de partager la vision des problématiques sociales locales pour une action adaptée concertée
- de valoriser les pratiques et les expérimentations du territoire
- de co-construire l'intervention sociale et l'accompagnement de demain
- de porter les réalités et les spécificités de La Réunion auprès du HCTS et des autres CLTSDS

Des actions à portée locale, des contributions à des travaux à portée nationale



- ▶ Deux études de l'impact du confinement sur les pratiques des professionnels du travail social à La Réunion
- ▶ Des travaux sur les enjeux sociaux du numérique

▶ Des contributions aux travaux du HCTS :

- ✎ Guide d'appui à la création des CLTSDS
- ✎ Livre vert du travail social
- ✎ Livre blanc du travail social (en cours)

Source : Instance de Gouvernance du Comité du Travail Social de La Réunion

L'INTERET PEDAGOGIQUE POUR LES FUTURS TRAVAILLEURS SOCIAUX DE L'IRTS



Les apprenants de l'IRTS de La Réunion, en formation actuellement, sont les nouvelles forces vives de demain, les futurs acteurs de terrain du champ de l'intervention sociale. L'organisation de cette journée, en collaboration avec le CLTS Réunion, permet aux apprenants de contribuer aux réflexions autour des évolutions des pratiques professionnelles menées par cette instance et favorise leur engagement futur.

Le comité local du travail social en tant qu'instance partenariale de l'IRTS Réunion vient directement faire écho au référentiel professionnel à travers le domaine de compétence : Les dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

L'IRTS forme actuellement les apprenants aux compétences suivantes, en relation directe avec cette mise en pratique partenariale :

- Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles,
- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
- Développer et participer aux dynamiques interinstitutionnelles et partenariales
- Développer des actions en réseau
- Développer et partager ses connaissances professionnelles.

Le comité local du travail social de La Réunion porte intrinsèquement une volonté de décroïsonnement, de dialogue et de co-construction dans un contexte de déficit de l'attractivité des métiers du social et du médico-social.

A l'IRTS de La Réunion, nous pensons que le rapport PIVETEAU diffusé en février 2022 pour la reconnaissance et la valorisation du travail social, la récente Conférence des métiers de l'accompagnement, du social et médico-social, la parution du Livre vert 2022 du travail social par le Haut Conseil du Travail Social, doit inciter plus que jamais l'engagement des travailleurs sociaux au sein de leur comités locaux. Ils ont en effet l'opportunité de valoriser et partager leur pratique quotidienne de l'action sociale sur le terrain, et contribuer ainsi aux réflexions nationales. Et cela commence dès le cursus de formation.

EVOLUTION DU TRAVAIL SOCIAL - NATIONAL ET REUNION

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : QUESTIONNER ET FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES



DEFINITION DU TRAVAIL SOCIAL



Adoptée par le Haut Conseil du Travail Social (HCTS)

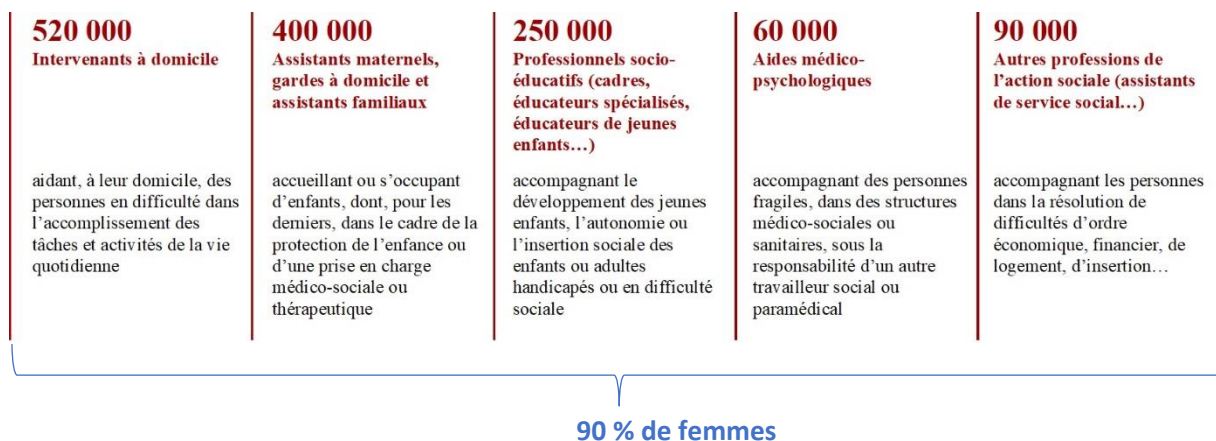
Le travail social est un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes concernées, dans un processus de co-construction.

Il se fonde sur la relation à l'autre, dans sa singularité et le respect de sa dignité. Il vise à permettre l'accès effectif de tous à l'ensemble des droits fondamentaux et à assurer la place de chacun dans la cité.

Source : Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

LES PROFESSIONS SOCIALES

1,3 millions de travailleurs sociaux en France Métropolitaine en 2018



Source : INSEE, Enquête emploi en continu – Situation 2018 – Traitement DREES

Pour en savoir plus : Communiqué de presse du 15/02/2022 - Enquête DREES, Effectifs et caractéristiques socioéconomiques des travailleurs sociaux : <https://vu.fr/hHvp>

Environ 15 000 travailleurs sociaux salariés à La Réunion en 2015



Source : CARIF OREF de La Réunion

LE TRAVAIL SOCIAL : UN DEFICIT D'IMAGE ET UN MANQUE D'ATTRACTIVITE

Le travail social est confronté depuis plusieurs années à des critiques sur son utilité et son efficacité puisque les problématiques sociales ne cessent de prendre de l'ampleur.

En 2015, les **États Généraux du Travail Social**, mis en place au niveau national et déployés à l'échelle départementale, ont permis de mettre en lumière la nécessité de revaloriser le travail social et un **plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social** a été adopté par le gouvernement de Manuel VALLS alors Premier Ministre. Une des 4 grandes orientations de ce plan était la rénovation de la gouvernance du travail social.

Source : Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapée

LE HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL (HCTS)

Une instance consultative placée auprès du ministère des solidarités et de la santé, créée en 2016 pour rénover la gouvernance du travail social

Le HCTS exerce trois missions principales :

- **Assister le ministre chargé des affaires sociales de ses avis** sur toutes les questions qui concernent le travail social et le développement social ;
- Élaborer des éléments de doctrine en matière d'**éthique**, de **déontologie du travail social**, et de diffusion des bonnes pratiques professionnels ;
- Formuler des recommandations et des avis concernant les **évolutions à apporter aux pratiques professionnelles**.

A cet effet, le HCTS réalise des **travaux d'observation, d'évaluation et de recherche** sur le travail social.

Il peut être consulté par le **1er ministre** et le **ministre chargé des affaires sociales** sur les projets de textes législatifs et réglementaires ainsi que les programmes d'actions ayant une incidence sur le travail social ainsi que par les **ministres**, sur toute question en lien avec le travail social dans les domaines qui relèvent de leur compétence.

Source : Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapée

LES COMITES LOCAUX (CLTSDS)

Un ancrage du HCTS dans les territoires

- En 2018 le HCTS lance un **appel à manifestation d'intérêt pour son ancrage territorial** par le biais de la création de **Comités Locaux du Travail Social et du Développement Social (CLTSDS)**.
- Le HCTS vise la **mobilisation de toutes les forces nationales et territoriales** afin que les comités locaux deviennent un **outil au service des travailleurs et intervenants sociaux** en favorisant le **dialogue interinstitutionnel**, la **participation de tous et tout particulièrement celle des personnes accompagnées et des travailleurs sociaux**.

L'objectif global de ces comités est d'**accompagner les initiatives territoriales**, de **créer une dynamique de développement de réseaux**, de **constituer une référence commune** entre le HCTS et les CLTSDS, et les comités locaux entre eux.

La valorisation de l'expertise des territoires des travailleurs sociaux

- Proposer un ancrage territorial du HCTS c'est tout d'abord constituer un réseau et autant de relais en capacité de **diffuser ses travaux pour qu'ils soient connus et utiles au plus grand nombre d'acteurs de terrain**. C'est créer des **instances de réflexions** dans une perspective de **valorisation du travail social**, de **décloisonnement et de modernisation des pratiques**. Mais c'est aussi et surtout **s'appuyer concrètement sur l'expertise des territoires et des travailleurs sociaux** et ainsi **donner du sens à l'action sociale** en s'extrayant des logiques purement gestionnaires.
- Assurer une veille sur les **problématiques sociales émergentes**, disposer d'une **analyse prospective** sur les enjeux liés au travail social et à son évolution, produire des **préconisations** sur les questions éthiques et déontologiques, telles sont les ambitions que porte le HCTS tant au niveau national que local.

Source : Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

Contacts presse :

IRTS Réunion - Sylvie CLOTAGATIDE, Directrice des formations :
sylvie.clotagatide@irtsreunion.fr - 06 92 67 59 46

IRTS Réunion - Yassine DIB, Cadre de formation
yassine.dib@irtsreunion.fr – 02 62 92 36 15

Comité local du travail social de La Réunion – Sophie Lavane
sophie.lavane@gmail.com – 0692 25 64 17